

# Scientific Advisory Board

ROMA Villa Maraini Via Ludovisi 48 00187 Roma +39 06 420421 roma@istitutovisvizzero.it

MILANO Via Vecchio Politecnico 3 20121 Milano +39 02 76016118 milano@istitutovisvizzero.it

Information

## Collaborations

Istituto Svizzero



## Istituto Svizzero Collaborations avec la communauté scientifique suisse et italienne

L'Istituto Svizzero est une plateforme d'échange international qui relie notamment la communauté scientifique suisse à l'Italie. Rome, en particulier, offre un large éventail de collaborations de haut niveau, qu'il s'agisse des institutions italiennes locales ou des représentations académiques de nombreux pays présentes dans la capitale italienne. L'Istituto participe activement à la vie de cette communauté par le biais de programmes de résidence, d'événements scientifiques originaux et d'autres initiatives (voir aussi Programmes de l'Istituto Svizzero). Dans le même temps, l'Istituto est ouvert aux propositions extérieures émanant des universités et des hautes écoles suisses qui souhaitent utiliser la plateforme à des fins d'échange scientifique et / ou de diffusion de leurs recherches en Italie.

Entre mi-septembre et mi-juin, l'Istituto peut accueillir une variété de formats possibles, notamment de conférences, colloques spécialisés, ateliers, colloques de doctorat, tables rondes ou présentations de livres. La durée et le cadre des événements peuvent varier, allant de 2 heures à 3 jours, de séances à huis clos à des événements publics, voire une combinaison de formats. Pour soumettre une proposition, les directives suivantes doivent être prises en compte:

- 1) Chaque proposition doit contenir une brève description du projet, contenant un résumé indiquant clairement le contenu et les objectifs de la manifestation, les détails sur les organisateurs, les dates et / ou les délais, la liste provisoire des intervenants, le programme provisoire et une confirmation de la faisabilité et de l'engagement financier de l'université/haute école.
- 2) Parmi les organisateurs et les contributeurs de l'événement, au moins 50% des participants devraient être affiliés à des institutions universitaires suisses.
- 3) Pour des raisons organisationnelles, les propositions doivent parvenir à l'institut dans les délais suivants: Dans le cas de projets importants, tels que des conférences ou des ateliers de plus d'une journée, l'Istituto demande un préavis d'au moins neuf mois; en cas d'événements plus petits, les propositions doivent être soumises 6 mois avant le début de l'événement. Pour des séminaires et des présentations de livres, un préavis de 4 mois est à prévoir.
- 4) En vue de la réalisation pratique de la manifestation et seulement si nécessaire, l'Istituto se réserve le droit de demander des ajustements à la proposition initiale en termes de contenu ou de logistique. Les organisateurs seront informés si des modifications doivent être discutées.
- 5) La direction évalue la proposition en termes de qualité, de faisabilité, d'attrait pour le public italien et de valeur ajoutée pour les échanges scientifiques italo-suisses. L'Istituto communique ses décisions par écrit.

Toutes les propositions doivent être adressées par écrit à la direction de l'Istituto. La personne à contacter pour les sciences est Maria Böhmer, maria.boehmer@istitutosvizzero.it.

En cas d'approbation de la proposition par sa direction, l'Istituto peut mettre à disposition les services suivants:

- 1) Une salle de conférence adéquate sera fournie sur place pour l'événement dans le cadre de la coproduction. L'Istituto peut accueillir des événements de tailles et de formats différents dans ses espaces: sa plus grande salle peut accueillir jusqu'à 100 personnes; d'autres options comprennent une salle de 55 à 60 places et une salle de 10 à 15 places pour les ateliers et / ou les travaux en petits groupes. Le choix du lieu pour la manifestation est du ressort de l'Istituto.
- 2) Les événements approuvés recevront l'équipement nécessaire pour une configuration de base d'une conférence (microphones, vidéoprojecteur, écran, etc.). Tous les coûts d'équipement et de services supplémentaires ou plus sophistiqués doivent être couverts par les organisateurs eux-mêmes. Ces suppléments concernent également une éventuelle traduction simultanée de la conférence.
- 3) Au cours de la manifestation, l'Istituto offrira des pauses-café standard, en accord avec les organisateurs (maximum 2 par jour).
- 4) L'Istituto peut offrir un maximum de 6 chambres dans la Villa Maraini ou son bâtiment annexe pour accueillir les organisateurs et les contributeurs pendant la durée de la manifestation. Cette offre n'est pas garantie, les chambres ne pouvant être attribuées que sous réserve de disponibilité. Toute nuit supplémentaire doit être couverte par les organisateurs ou les invités eux-mêmes. Dans le cas où un hébergement supplémentaire est nécessaire, l'Istituto peut apporter son aide pour trouver des solutions externes à un prix raisonnable.
- 5) Il est possible d'organiser des pauses déjeuner pendant les événements (jusqu'à 25 personnes) à des prix avantageux (8 à 10 euros par personne).
- 6) Si le programme comprend un événement public, un networking cocktail ou un moment de convivialité avec boissons et petits en-cas peuvent être organisés sur demande. Les coûts de la restauration ou ceux de provisions supplémentaires telles que des boissons particulières ou un éventuel dîner de conférence devront être assumés par les organisateurs eux-mêmes ou faire l'objet d'un accord en fonction du type d'événement et du nombre de personnes impliquées.
- 7) Tous les coûts d'organisation standard pour la logistique de la conférence, de l'hébergement et de la restauration sont pris en charge par l'Istituto sans frais supplémentaires et font partie de la coproduction/organisation. Les demandes spéciales seront discutées sur une base ad hoc.
- 8) L'Istituto ne prend pas en charge les frais de voyage. Ils doivent être couverts par les organisateurs eux-mêmes.
- 9) L'Istituto met à la disposition de l'organisateur son réseau pour promouvoir l'événement à Rome sans frais supplémentaires. L'événement sera ajouté au calendrier en ligne avec un résumé, les détails du programme et la courte biographie des intervenants. Il appartient toutefois à l'organisateur d'organiser à temps les matériaux susmentionnés. En consultation avec la direction, les personnes responsables sont en outre autorisées à utiliser le logo de l'Istituto à des fins promotionnelles.
- 10) Un membre de la direction de l'Istituto suivra les débats et offrira des salutations ou un discours de bienvenue.